

Une organisation engagée

Envers vous.
Envers l'avenir.



Un plan en quatre axes

Comme organisations à but non lucratif, Gestion FÉRIQUE et sa filiale Services d’investissement FÉRIQUE souhaitent avoir un impact positif, tout autant sur ses client·es que sur la planète et la société. Pour y parvenir, FÉRIQUE* a mis en place un plan directeur de développement durable ciblant quatre grands axes : la gouvernance, les gens, la planète et les actifs sous gestion.

Cet état des lieux sur le développement durable offre un compte-rendu des réalisations et avancées de FÉRIQUE pour 2024.

6 Message de la Cheffe, Talent, culture et développement durable



9 La gouvernance



12 Les gens



21 La planète



28 Les actifs sous gestion

* Dans ce document, FÉRIQUE est utilisé pour désigner Gestion FÉRIQUE et sa filiale Services d’investissement FÉRIQUE.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives sur des déclarations faites dans les messages de notre direction, de même que d'autres déclarations à l'égard des objectifs, des perspectives et des priorités de Gestion FÉRIQUE, de ses stratégies et engagements en matière de développement durable et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, dont sa stratégie climatique et l'engagement à aligner ses actifs sous gestion avec l'Accord de Paris. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives. Les présentes déclarations prospectives visent à aider les porteurs de parts à mieux comprendre la vision, les engagements et les objectifs de Gestion FÉRIQUE en matière de développement durable, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Elles reposent sur les attentes, hypothèses, intentions et estimations actuelles que Gestion FÉRIQUE considère raisonnables à la date de publication, mais elles demeurent assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques, dont plusieurs échappent au contrôle de Gestion FÉRIQUE.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds ou l'atteinte des objectifs relativement au développement durable. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le·la lecteur·rice est prié·e de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes. Le·la lecteur·rice est prié·e de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Les présentes ne constituent pas une sollicitation d'achat de titres de fonds de placement. Les fonds de placement sont exclusivement offerts au moyen d'un prospectus. Il est recommandé de lire le prospectus des Fonds avant d'investir. Des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés au placement dans des fonds de placement. Les titres de fonds de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre assureur de dépôts gouvernemental. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

À propos de FÉRIQUE

Gestion FÉRIQUE et sa filiale Services d'investissement FÉRIQUE sont des organismes à but non lucratif qui travaillent dans le seul et unique intérêt des étudiantes et diplômé·es en génie, de leurs familles et de leurs entreprises. Un modèle d'affaires original et avantageux qui nous permet d'accomplir notre mission : accélérer l'autonomie financière des professionnel·les en génie du Québec.

Nous offrons une gamme de solutions d'investissement compétitives pour tous les profils d'investisseur·ses ainsi qu'un accompagnement financier accessible et sans frais additionnels.

Comme OBNL, nous nous efforçons d'agir à titre d'entreprise responsable et d'avoir un impact positif, aussi bien dans la vie de nos client·es que sur la société et la planète.

Faits saillants de FÉRIQUE



51 500 \$

Somme totale des bourses étudiantes et prix offerts



20

Nombre d'associations universitaires ou professionnelles du milieu du génie avec lesquelles FÉRIQUE collabore



500

Arbres et arbustes plantés



41

Billets de blogue, webinaires, capsules et balados contribuant à la littératie financière



137 981 \$

Montant investi dans la formation continue et le perfectionnement professionnel des membres de l'équipe



58,15 %

Réduction des émissions carbone inventoriées des opérations de FÉRIQUE par rapport à 2019*



24

Formations sur l'épargne dans des entreprises



64,61 tonnes

Équivalent CO₂ inventoriées et compensées par des crédits-carbone

* Calcul basé sur les émissions carbone obligatoires pour la certification de carboneutralité de LCL Environnement.

Faits saillants des actifs sous gestion



537

Nombre d'assemblées d'actionnaires auxquelles les Fonds FÉRIQUE ont participé



76 %

Pourcentage d'appui aux propositions d'actionnaires alignées avec la politique de droits de vote des Fonds FÉRIQUE



34 %

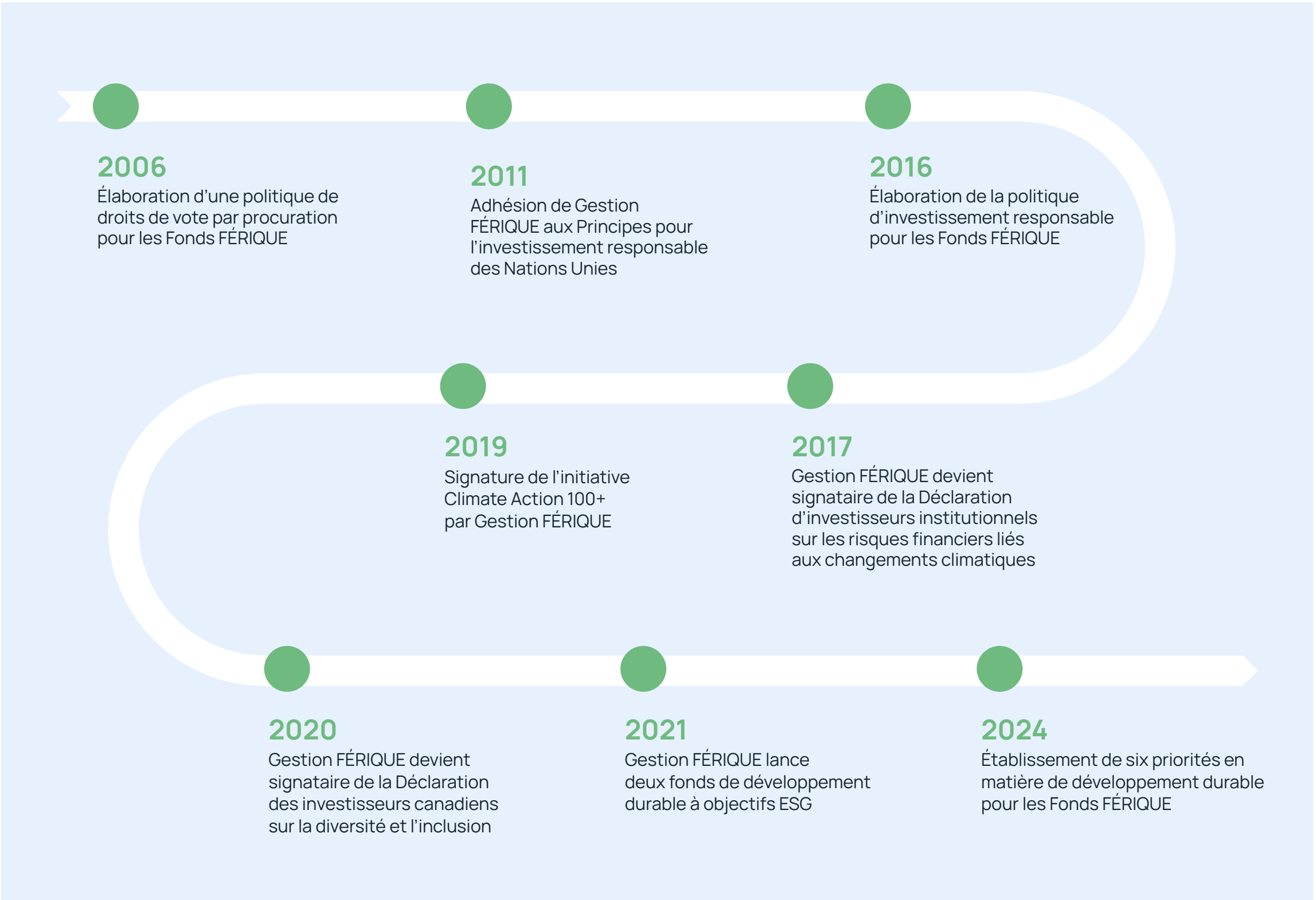
Diminution de l'empreinte carbone de portée 1 et 2 des actifs sous gestion depuis 2019*



30 %

Pondération des entreprises en portefeuille avec un plan de réduction des émissions de GES approuvé par la SBTi*

* Sources : MSCI, Gestion FÉRIQUE. Pour l'indice de référence, se référer à l'Annexe.





Faire mieux, un geste à la fois

« En nous appuyant sur nos forces collectives, nous faisons progresser nos pratiques de développement durable pour avoir un impact positif sur la société. »

En 2022, nous avons franchi une nouvelle étape en structurant notre démarche autour d'un plan directeur articulé sur quatre axes d'impact : la gouvernance, les gens, la planète et les actifs sous gestion. Ce cadre a guidé nos actions au cours des deux dernières années, consolidant une culture d'entreprise tournée vers l'action durable.

En 2024, nous avons poursuivi dans cette même direction. Forts des apprentissages des dernières années, nous avons choisi de maintenir nos engagements tout en les inscrivant dans une perspective à long terme. Un nouveau plan triennal a été mis en place, toujours avec pour objectif de faire du développement durable un moteur de mobilisation, de progrès collectif et d'amélioration continue.

Une gestion responsable de nos actifs

La gestion des actifs sous gestion fait partie intégrante de cette démarche. Afin de suivre nos progrès vers des cibles comme la carboneutralité en 2050, nous recensons les actions posées et suivons une série d'indicateurs. En 2024, nous avons bonifié la présentation de ces données en offrant des analyses plus détaillées. Ces informations sont



partagées avec nos client·es et le public afin de rendre compte des efforts déployés de manière claire et transparente. Si les indicateurs sont appelés à évoluer, notre volonté de progresser et de documenter ce cheminement demeurera.

S'appuyer sur nos forces collectives

Parmi les nouvelles initiatives de cette année, la création d'un comité d'impact durable illustre notre volonté d'intégrer les considérations de développement durable à l'ensemble de nos activités. Ce comité a pour mission

de renforcer la cohérence entre nos ambitions et nos gestes concrets, et de soutenir l'évolution continue de nos pratiques.

Notre engagement repose aussi sur une écoute attentive de nos employé·es. Leurs idées, leur mobilisation et leur bien-être sont au cœur de notre vitalité organisationnelle. Grâce à des consultations et une attention à leurs besoins, nous continuons de bâtir un environnement de travail stimulant, inclusif, diversifié et aligné avec nos valeurs.

À travers notre plan directeur, nous cherchons à agir avec cohérence pour soutenir nos équipes avec bienveillance, gérer nos fonds selon des principes responsables, réduire notre empreinte environnementale, tout en renforçant nos pratiques de gouvernance.

Poursuivre notre engagement, avec constance

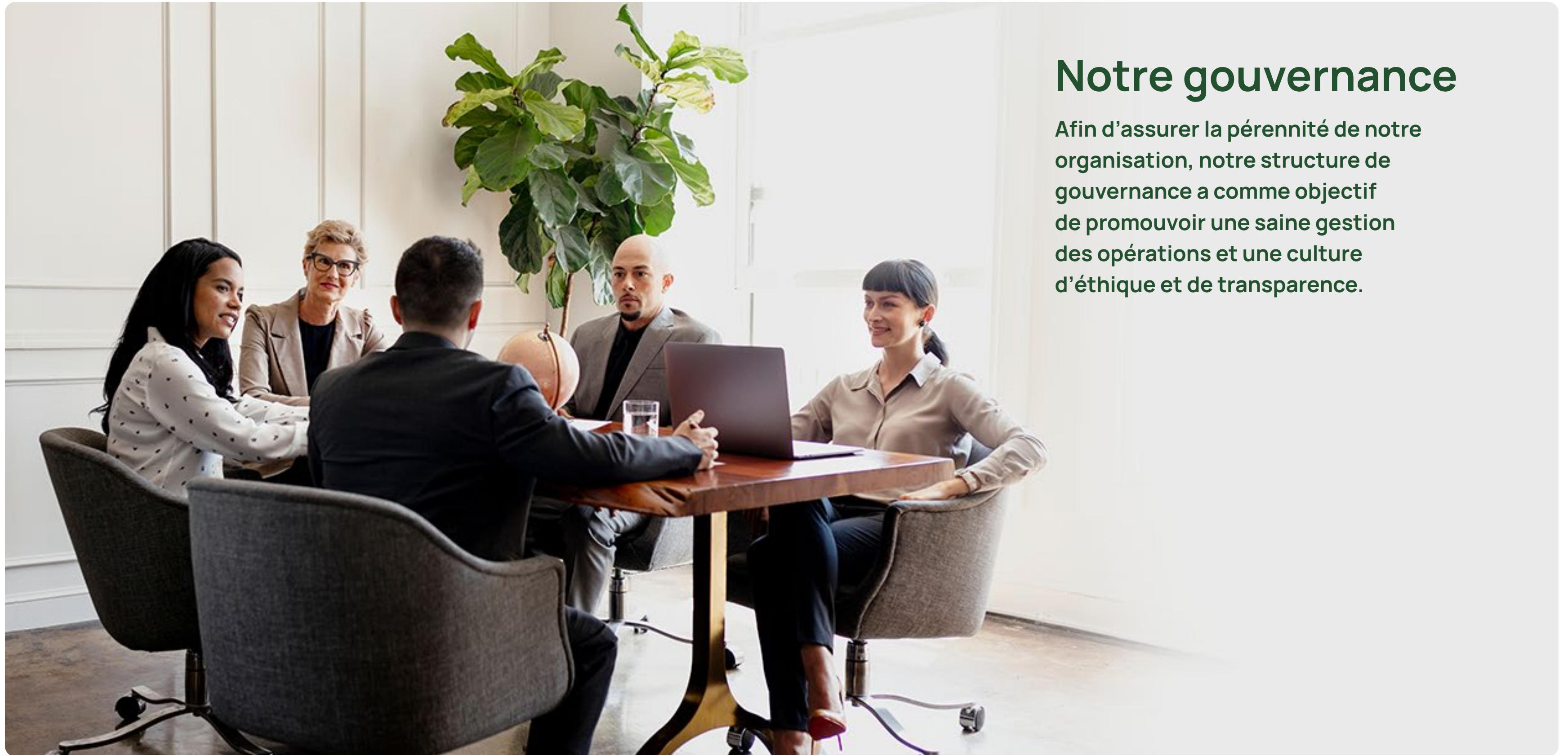
Le développement durable est un travail qui se construit dans le temps, par des gestes réfléchis et des décisions alignées sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Chez FÉRIQUE, nous avançons avec constance, en tenant compte de ce que nous apprenons, du contexte dans lequel nous évoluons et des leviers à notre disposition.



Ce sont les personnes qui composent notre organisation – leur engagement, leurs efforts et leur volonté de faire mieux – qui rendent cette démarche possible. Qu'il s'agisse de revoir nos façons de travailler, de gérer nos actifs ou de réduire notre empreinte, chaque action

compte. Et nous poursuivrons la mise en œuvre de notre plan de développement durable avec conviction et en restant fidèles à nos valeurs.

Donna Prahacs, B.A., CRHA
Cheffe, Talent, culture et développement durable



Notre gouvernance

Afin d'assurer la pérennité de notre organisation, notre structure de gouvernance a comme objectif de promouvoir une saine gestion des opérations et une culture d'éthique et de transparence.

Une gouvernance durable, fondée sur l'éthique et la gestion des risques

Notre vision axée sur le développement durable s'incarne dans les opérations de notre organisation et s'inscrit dans notre structure organisationnelle. Nous visons à :

- poursuivre nos efforts pour ancrer dans notre organisation une culture visant les bonnes pratiques ESG
- prêter une attention soutenue aux enjeux d'éthique, de gestion des risques et de transparence
- maintenir un dialogue avec nos partenaires à propos de nos pratiques respectives de développement durable

L'éthique au cœur de notre culture organisationnelle

L'éthique et l'intégrité guident nos actions au quotidien. Nous déployons des efforts afin de fournir à notre équipe un environnement où l'éthique, la transparence et la saine communication sont au cœur de nos pratiques.

Chaque employé-e ainsi que chaque membre du conseil d'administration et du Comité de surveillance des placements s'engage à respecter un code de conduite faisant figure de compas moral pour l'organisation. Révisé périodiquement, il tient compte des pratiques reconnues dans l'industrie et de l'évolution des cadres réglementaires en vigueur.

Comme organisation, nous nous assurons que chaque nouvelle personne se joignant à notre équipe, à notre conseil d'administration ainsi qu'à notre Comité de surveillance des placements est accompagnée afin de lui présenter les principes éthiques qui fondent notre culture organisationnelle. Tous les ans, toutes et tous doivent prendre connaissance de notre code de conduite, le signer et s'engager à le respecter en toute circonstance, favorisant ainsi un environnement marqué par la transparence et la communication ouverte.



Toute dérogation au code de conduite doit être signalée. Afin de faire un signalement, des mécanismes sont mis en place, notamment une ligne téléphonique anonyme et confidentielle, gérée par une organisation externe indépendante.

La gestion des risques, une priorité

Chez FÉRIQUE, la gestion des risques est au cœur de nos responsabilités et relève du Comité d'audit et de gestion des risques ainsi que du conseil d'administration. Un processus d'évaluation de nos risques est également en place, accompagné de plans d'action pour leur atténuation.

En matière de protection des données, notre approche repose sur trois piliers complémentaires : les personnes, les processus et la technologie. Cela se traduit par l'application de politiques encadrant la protection des données, la mise en œuvre de protocoles de cybersécurité et d'une gamme de solutions technologiques ainsi que l'encadrement des ressources externes, l'adhésion à notre code de conduite et le renforcement continu des compétences, notamment par la formation sur les renseignements personnels. Nos processus de recrutement d'employé·es font également partie intégrante de cette démarche, en s'assurant que les personnes que nous accueillons partagent nos valeurs et répondent à nos critères d'intégrité.

L'ensemble de ces mesures témoigne de l'attention que nous portons à notre responsabilité envers nos client·es, nos employé·es et nos autres parties prenantes, et de notre volonté de maintenir des pratiques cohérentes et fiables en matière de gestion des risques



Poursuivre le dialogue avec nos partenaires pour atteindre des objectifs communs

Nous croyons qu'une transition durable passe par un dialogue ouvert avec nos parties prenantes à propos des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces échanges permettent de partager des perspectives et des pratiques, dans une volonté commune de faire évoluer nos approches respectives.

En 2024, nous avons continué nos échanges avec le gestionnaire de l'édifice que nous occupons, acteur

important de notre engagement envers la carboneutralité et la promotion de pratiques responsables dans la gestion des locaux.

Parallèlement, nous avons renouvelé nos discussions avec plusieurs de nos fournisseurs. Ces rencontres enrichissantes visent non seulement à comprendre leurs initiatives en matière de développement durable, mais également à échanger sur les meilleures pratiques et à bâtir, ensemble, une démarche collaborative et évolutive.

Nous sommes résolu·es à maintenir ces dialogues sur une base régulière afin de progresser collectivement et de faire avancer notre ambition commune : un avenir durable.



Les gens

Chez FÉRIQUE, nous plaçons l'humain au centre de notre action. Qu'il s'agisse de soutenir notre équipe ou de contribuer à des causes qui nous tiennent à cœur, nous cherchons à avoir un impact positif et durable, autant sur notre milieu de travail que sur la communauté.

Des gestes concrets pour notre équipe et notre collectivité

En 2024, nous avons continué de poser des gestes concrets au sein de notre milieu de travail et de la communauté. Nos actions reposent sur quatre piliers :

- offrir des conditions de travail stimulantes et mobilisantes
- promouvoir la diversité et l’inclusion sous ses différentes formes
- soutenir la santé et le mieux-être des employé-es
- s’impliquer dans le milieu du génie et dans la communauté locale

Un milieu de travail mobilisant

Le succès de FÉRIQUE repose sur l’engagement et le talent de ses gens. Conscients de cette richesse, nous œuvrons à bâtir un environnement de travail stimulant ainsi que des occasions de développement professionnel.

Afin de maintenir un milieu de travail mobilisant et d’orienter nos actions, nous avons continué à mener des consultations et des rencontres participatives. Ces échanges nous permettent de mieux comprendre l’appréciation des employé-es à l’égard de leur environnement de travail, ainsi que leurs priorités et leurs attentes, tout en tenant compte de nos besoins organisationnels. Le tout nourrit nos différentes initiatives visant à enrichir l’expérience de travail.

Nous avons notamment réaménagé certains espaces pour répondre aux besoins organisationnels, favoriser les interactions entre collègues et créer un milieu de travail plus chaleureux.

De plus, des améliorations continuent d’être apportées en réponse à l’évolution des outils technologiques et des besoins exprimés que ce soit en télétravail ou au bureau. Afin de faciliter



Célébration de reconnaissance des années de services. De gauche à droite : Karine Lachance (5 ans), Géraldine Feugeas (15 ans), Samuel Lajeunesse (1 an), Norman Szeto (1 an), Béatrice Roy (5 ans), Alina Nicolau (5 ans), Hussian Hassin (5 ans), Debola Kay (5 ans), Fatou Niasse (5 ans), Francis Fortin (1 an)

l’intégration de ces nouveautés, des formations et des rencontres ont été organisées avec les membres de l’équipe.

Dans un contexte de croissance, nous déployons également des efforts continus pour recruter des personnes dont les compétences sont alignées avec nos objectifs d’affaires. Des efforts importants ont aussi été consacrés à l’accueil et à l’intégration des nouveaux membres de l’équipe.

Enfin, une étude de marché a également été réalisée afin d’analyser nos programmes et pratiques de rémunération en vigueur chez FÉRIQUE. Celle-ci s’inscrit dans une volonté de maintenir des conditions justes et cohérentes, qui reconnaissent la contribution de chaque membre de notre équipe.

Miser sur nos gens

Le recrutement et le développement de talents demeurent au cœur de nos priorités. Dans un contexte de croissance, nous avons intensifié nos efforts pour accueillir et intégrer de nouveaux talents dont les compétences sont alignées à nos objectifs d'affaires. En 2024, près de 138 000 \$ ont également été investis dans la formation continue et le perfectionnement professionnel, réaffirmant notre engagement envers le développement de notre équipe.



L'aide au développement des compétences chez FÉRIQUE

- Remboursement de formations pour le maintien des acquis ou titres professionnels
- Remboursement de formations professionnelles universitaires
- Remboursement de frais de cotisation professionnelle
- Processus d'appréciation de la contribution et plan de développement
- Offre de formations internes



Nos conditions de travail

- Rémunération concurrentielle
- Programme de reconnaissance des années de service
- Congés généreux et souples
- Programme de REER collectif
- Environnement de travail moderne et convivial
- Remboursement de l'utilisation de moyens de transport durable
- Programme de santé et mieux-être

Promouvoir la diversité et l'inclusion

Chez FÉRIQUE, la diversité et l'inclusion sont des engagements vécus au quotidien. Nous croyons que la diversité des perspectives, des idées et des expériences humaines constitue une richesse essentielle au développement de notre organisation et à la qualité de notre service à la clientèle. Nous posons des gestes pour maintenir un milieu de travail équitable et inclusif, tout en soutenant des initiatives dans la communauté. Notre souhait : permettre à chaque personne d'être la meilleure version d'elle-même.

Un milieu de travail inclusif et diversifié

En 2024, nous avons présenté à l'équipe les résultats de notre première enquête menée en 2023 qui visait à brosser un portrait global de la diversité au sein de l'organisation. Ces résultats ont orienté nos actions afin de continuer à favoriser un environnement inclusif, où chaque personne a la possibilité de trouver sa place et de contribuer à la vie collective de l'organisation. Une nouvelle consultation a été menée en cours d'année afin de suivre l'évolution de la diversité au sein de l'organisation.

Un atelier sur la pluralité des personnalités en milieu de travail a également été offert à l'ensemble de l'équipe. Il a permis de mettre en valeur la richesse des façons d'être et de collaborer au sein de FÉRIQUE, tout en stimulant d'autres initiatives au courant de l'année.

La Semaine de la diversité et de l'inclusion a été reconduite pour une troisième édition, toujours sous le thème *Je suis, tu es, nous sommes*. Fidèles à la tradition, les employé·es ont été invité·es à porter différentes nuances de bleu. Une activité interactive sur les types de personnalités a également eu lieu, complémentée par la diffusion de contenus éducatifs. Un repas-partage de desserts traditionnels a clôturé la semaine, illustrant la diversité culturelle présente au sein de l'équipe.

Un engagement étendu à la communauté

Nous poursuivons aussi notre engagement auprès de la relève du milieu du génie. En 2024, nous avons remis différentes bourses à des étudiant·es représentant ou prônant la diversité et l'inclusion dans la communauté étudiante, notamment la Bourse d'implication Génie au féminin de 2 000 \$ ainsi que trois Prix Diversité FÉRIQUE de 3 000 \$. FÉRIQUE a également appuyé des groupes étudiants qui soutiennent la participation des femmes et des personnes 2ELGBTQI+ dans le domaine du génie. Ces initiatives visent à rendre ce milieu plus inclusif dès la formation universitaire.

Enfin, dans le cadre de notre engagement envers l'inclusion, certaines de nos actions communautaires ont visé à soutenir des groupes de personnes souvent marginalisées. Nos équipes ont ainsi organisé une



collecte de vêtements au bénéfice d'une organisation autochtone locale, contribuant à répondre aux besoins essentiels de cette communauté. Par ailleurs, elles ont pris part à une activité de bénévolat auprès de Santropol Roulant, qui lutte contre l'isolement social en offrant des repas à des personnes en perte d'autonomie.

Soutenir la santé et le mieux-être

Prendre soin de notre équipe, c'est aussi lui donner les moyens de prendre soin d'elle-même. Chez FÉRIQUE, nous croyons qu'un milieu de travail sain passe par un soutien concret et réfléchi à nos employé·es afin de les encourager à prendre soin de leur santé, sous toutes les facettes.

C'est dans cette optique que nous poursuivons le déploiement de notre programme de santé et mieux-être. Conçu autour de quatre piliers — santé physique, psychologique et émotionnelle, financière et sociale — il continue d'évoluer en réponse aux besoins exprimés par nos employé·es.

Santé physique

Pour encourager un mode de vie sain, nous avons organisé des activités sportives, des séances d'ergonomie en milieu de travail ainsi qu'une campagne de vaccination. Ces initiatives visent à soutenir l'adoption de saines habitudes de vie tant à la maison qu'en milieu de travail.

Santé psychologique et émotionnelle

Le bien-être psychologique et émotionnel des individus peut être favorisé par un environnement de travail sécuritaire et bienveillant. FÉRIQUE s'emploie à offrir un cadre professionnel propice à l'épanouissement, tout

en mettant en place des initiatives complémentaires. Entre autres, en 2024, les membres de l'équipe ont eu l'occasion d'assister à une conférence animée par un psychologue, visant à leur fournir des outils et des stratégies de prévention de l'épuisement applicables à l'ensemble des sphères de leur vie.

Santé financière

Reconnaissant le lien étroit entre stabilité financière et bien-être global, nous offrons différents avantages contribuant à la santé financière des employé·es. De plus, chaque employé·e se voit attribuer un·e planificateur·trice financier·ière offrant des services personnalisés. Enfin, nous avons tenu une activité d'échanges de trucs et astuces pour faciliter notre épargne au quotidien.

Santé sociale

Le sentiment d'appartenance et la qualité des relations humaines sont essentiels à l'épanouissement au travail. En 2024, nous avons organisé divers événements rassembleurs : 5 à 7, soirée des Fêtes, célébrations de reconnaissance des années de service, quiz animés, club de lecture et activités proposées par le comité social. Ces moments de convivialité visent à renforcer les liens, favoriser l'inclusion et combattre l'isolement dans un contexte de travail hybride.



Activité sportive et familiale : Jean-Michel Duguay, Samuel Lajeunesse, Jonathan Élie, Bryan Gagné-Henry, Paul Muszynski, Simon Dauphin, Youssef Adlani, Pierre Desharnais et leurs enfants.

Les avantages du programme santé et mieux-être

- Assurance collective complète
- Compte santé
- Remboursement d'équipement de bureau et sportif
- Programme de télémédecine
- Accès à une salle de gym
- Programme de soutien aux employé·es
- Distributions d'aliments sains
- Accès à des services et conseils de planification financière
- Conférences et formations portant sur la santé et le mieux-être
- Organisation d'activités sociales et sportives

Faire une différence dans notre communauté

Notre engagement ne s'arrête pas à nos murs. En 2024, FÉRIQUE et ses employé·es ont poursuivi leur implication sociale par du bénévolat dans des projets communautaires et par des collectes de biens de nécessité.

Maison Les Petits Rois : le projet prend vie

La Maison Les Petits Rois a officiellement ouvert ses portes en février 2024 à Montréal. Première de son genre au pays, la Maison intelligente des Petits Rois offre un hébergement adapté à la réalité des jeunes adultes autistes ou ayant des déficiences intellectuelles. FÉRIQUE suivait ce projet de près alors qu'elle soutient cette cause depuis 2020. Les membres de notre équipe auront marché plus de 10 000 km dans le cadre du défi la Marche pour les Petits Rois et amassé plus de 33 000 \$ afin de contribuer au développement de ce projet.

Collecte de vêtements au profit de Résilience Montréal

Nos équipes se sont mobilisées en organisant une collecte de vêtements destinée à Résilience Montréal, un centre communautaire fondé par et pour la communauté autochtone œuvrant près du carré Chabot à Montréal. Ce centre offre un refuge sécurisant et des services essentiels aux personnes vulnérables et en situation d'itinérance.



Notre collègue Anne-Marie Allaire, bénévole pour la cuisine de Santropol Roulant.

Bénévolat et dons pour les personnes isolées et en perte d'autonomie au profit de Santropol Roulant

À nouveau en 2024, deux brigades de bénévoles FÉRIQUE se sont constituées pour prêter main-forte à Santropol Roulant, un centre alimentaire ayant pour vocation d'améliorer la sécurité alimentaire des Montréalais·es.

La première brigade s'est activée en cuisine pour contribuer à la préparation de 121 plats chauds et nourrissants tandis que la seconde s'est portée volontaire pour livrer de la nourriture à 38 bénéficiaires. FÉRIQUE a également contribué financièrement à la collecte de fonds de Santropol Roulant.

Don pour les enfants et leurs familles

Chaque jour, le CHU de Sainte-Justine fait des miracles pour que des centaines d'enfants puissent grandir et vivre leurs rêves. Chaque geste et chaque don comptent. C'est pourquoi FÉRIQUE a répondu à nouveau présente à la collecte de fonds du Tournoi Cachou organisée par la Fondation de Sainte-Justine.

Don pour les Scientifines

Dans le cadre du réaménagement de certains espaces, FÉRIQUE a fait don de six grandes filières à l'organisme les Scientifines. Cet OBNL a pour mission d'initier les jeunes filles aux disciplines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ainsi que de contribuer au développement de leurs compétences transversales, de prévenir le décrochage scolaire et de lutter contre la pauvreté chez les femmes. Ces filières leur sont d'une grande utilité pour ranger le matériel nécessaire à la tenue de leurs nombreuses activités scientifiques.



Opération Père Noël. De gauche à droite : Donna Prahacs, Cathy Eugene, Lynn Dumont, Hugo Thibault.

De la magie de Noël pour 38 petits cœurs

Encore cette année, la participation de nos collègues à Opération Père Noël aura fait scintiller les yeux de 38 enfants. En se portant volontaires comme lutins de Noël, nos collègues ont exaucé les vœux de ces enfants dans le besoin en achetant et emballant leurs cadeaux demandés au père Noël.

Engagée auprès de la relève en génie

Accélérer l'autonomie financière des professionnel·les en génie, c'est bien plus que de proposer des solutions d'investissement. C'est aussi s'engager activement auprès de leur communauté, soutenir la relève et contribuer à l'amélioration de leur littératie financière.

En 2024, FÉRIQUE a renforcé sa présence sur les campus universitaires en multipliant ses partenariats avec les associations étudiantes. Cette mobilisation accrue a permis de tisser des liens plus étroits avec la relève, d'échanger sur leurs préoccupations et de soutenir des projets porteurs de sens, tant sur le plan social qu'environnemental.

Nos équipes ont participé à de nombreux événements organisés dans les principales écoles de génie du Québec, confirmant notre volonté d'être un acteur accessible et engagé. Au total, près d'une quarantaine d'initiatives se sont déroulées sur les campus suivants :

- École de technologie supérieure
- Polytechnique Montréal
- Université Concordia
- Université de Sherbrooke
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Université Laval
- Université McGill



Enregistrement d'un balado étudiant à l'Université Concordia avec Bryan Gagné-Henry.

Favoriser la littératie financière

Accompagner les professionnel·les en génie, c'est aussi leur donner les outils pour mieux comprendre les enjeux liés à leurs finances personnelles.

FÉRIQUE a ainsi poursuivi ses efforts en matière d'éducation financière avec des conférences, des ateliers, des billets de blogue, des balados, des webinaires et des formations en entreprise. Ces activités ont été rendues

possibles grâce à des partenariats solides avec plusieurs organisations du monde du génie, dont l'Ordre des ingénieurs du Québec, l'Association des firmes de génie-conseil du Québec et Genium360. Grâce à ces collaborations, nous parvenons à rejoindre un plus grand nombre de professionnel·les et d'étudiant·es en génie partout au Québec, ce qui nous permet de leur offrir des outils concrets pour mieux planifier leur avenir financier.

Les Anges du génie : faire briller des idées porteuses

FÉRIQUE a poursuivi son initiative phare Les Anges du génie, un concours webdiffusé destiné à soutenir des projets étudiants innovants alignés sur les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

En 2024, 35 000 \$ ont été remis à neuf projets afin de leur permettre de progresser et de contribuer à une société plus durable.



Équipes des projets finalistes pour Les Anges du génie : Halpie (Université Laval), Alérion (Université Laval), Bridging the Gap to Opportunity (Université McGill), Windo (École de technologie supérieure), Aquarius (Université de Sherbrooke)

Appuyer l'engagement étudiant

FÉRIQUE a continué de reconnaître les talents et l'engagement de la communauté étudiante. En 2024, plusieurs bourses ont été attribuées à des étudiant·es qui se démarquent par leur excellence académique, leur capacité d'innover, leur implication dans le monde

du génie ou par leur contribution à des causes sociales. Un total de 51 500 \$ a été versé en prix et bourses, incluant les prix remis dans le cadre des Anges du génie.

Bourses et prix remis par FÉRIQUE

Bourse FÉRIQUE de l'Université de Sherbrooke	2 000 \$
Bourse d'implication Génie au féminin	2 000 \$
Prix universitaire du Mérite de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec	3 500 \$
Prix Diversité FÉRIQUE (trois bourses de 3 000 \$)	9 000 \$
Les Anges du génie	35 000 \$



La planète

Chez Gestion FÉRIQUE nous visons à contribuer à la lutte aux changements climatiques en réduisant et compensant l'empreinte carbone de notre organisation et en sensibilisant nos parties prenantes à la cause environnementale.

Des gestes pour diminuer notre empreinte environnementale

Du soutien envers la mobilité durable à une consommation plus responsable, en passant par la compensation volontaire de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), FÉRIQUE a poursuivi différentes initiatives en 2024 avec comme objectif de :

- mesurer et réduire ses émissions de GES
- compenser son empreinte carbone
- adopter des pratiques écoresponsables

Mesurer, réduire et compenser nos émissions de GES

Face à la crise climatique, FÉRIQUE met en œuvre des actions visant à réduire l'empreinte carbone des opérations de l'organisation par rapport à 2019, son année de référence. Accompagnée d'un consultant externe, FÉRIQUE procède annuellement à un inventaire de certaines de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces émissions de GES sont ensuite compensées avec des crédits-carbone issus de projets certifiés Gold Standard.

Cette année à nouveau, c'est la firme de génie-conseil LCL Environnement qui a procédé au calcul de nos émissions de GES pour l'année 2023. Cet inventaire est notamment dressé selon les normes de l'ISO 14064-1 et du Green Gas Protocol et permet de mesurer les émissions de GES de portée 1, 2 et 3 liées à nos opérations.



Des émissions de GES inventoriées en baisse par rapport à 2019

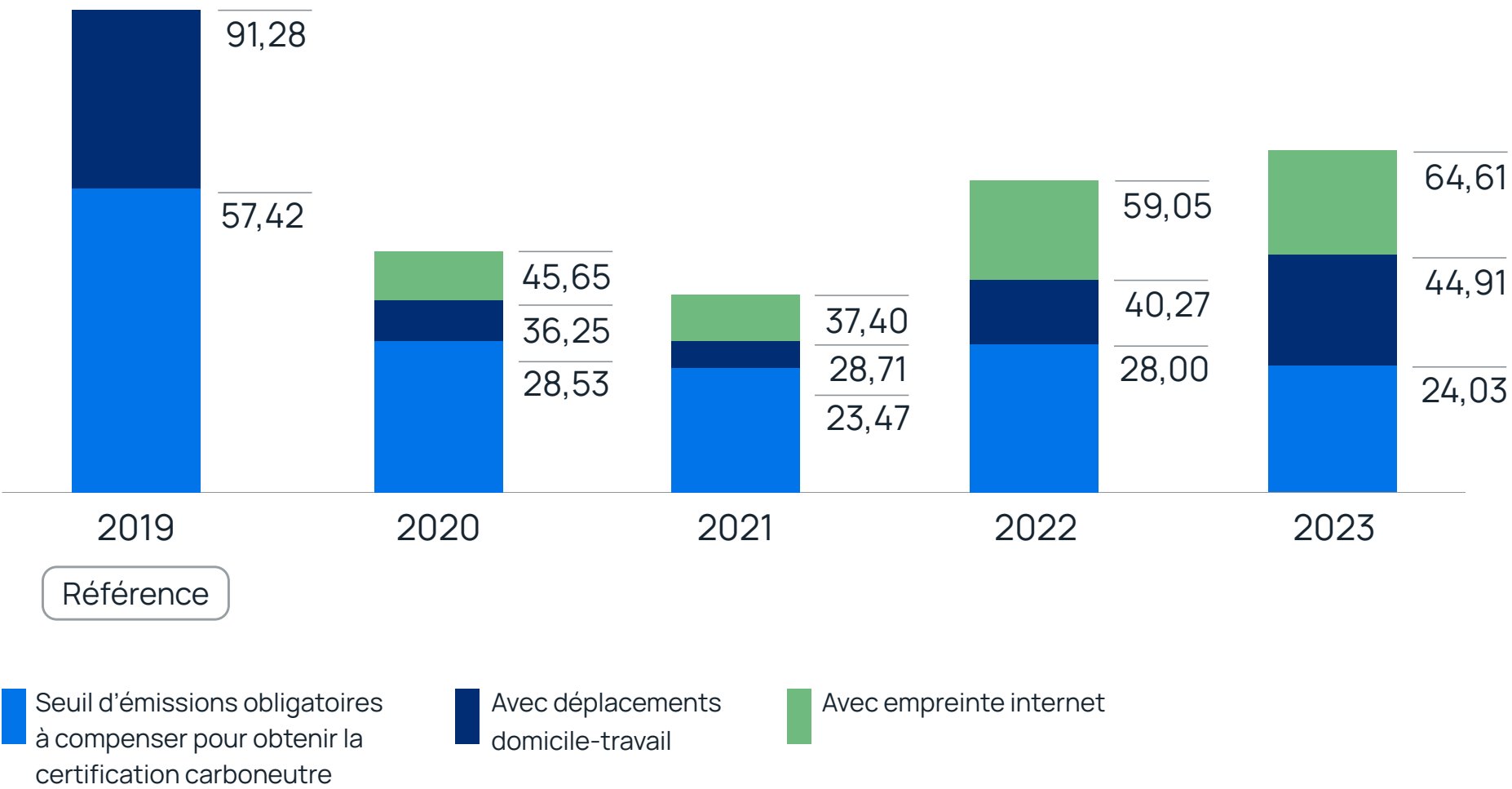
Pour mesurer notre progression, l'année 2019 a été retenue comme référence parce qu'elle représente une année d'activité « normale » prépandémie. Au total, 91,28 tonnes d'équivalent CO₂ avaient alors été inventoriées pour cette année, un inventaire qui ne comptabilisait pas notre utilisation internet, une donnée alors indisponible.

En 2023, nos émissions de GES inventoriées s'élèvent à 64,61 tonnes. Bien que l'on puisse constater une augmentation graduelle en lien avec la croissance de l'entreprise et avec la reprise graduelle des activités en présentiel depuis 2020, nous continuons de maintenir un écart avec l'année de référence.

Cet écart s'explique en partie par des initiatives d'optimisation mises en place par le gestionnaire de l'édifice où se situent les locaux de FÉRIQUE. L'évolution, au cours des dernières années, de nos pratiques en matière de déplacement d'affaires et de télétravail ainsi que l'ajout d'incitatifs à la mobilité durable ont également contribué à la réduction de certaines des émissions liées aux déplacements.

Nos émissions de gaz à effet de serre

De 2019 à 2023, en tonnes d'équivalent CO₂



Source : Selon le calcul effectué par LCL Environnement dans le cadre de notre certification carboneutre.

Compensation de nos émissions de GES : un geste de plus

En 2024, l’obtention de notre certification de carboneutralité exigeait la compensation de 24,03 tonnes d’équivalent CO₂. Ce total correspond à nos émissions de portée 1, 2 et 3, à l’exception du transport domicile-travail et de l’empreinte internet, dont la compensation n’est pas requise pour obtenir la certification. Cette cible à compenser est en diminution de 58,15 % par rapport à 2019.

Comme les années précédentes, nous avons choisi de compenser l’ensemble des émissions comptabilisées dans notre inventaire, soit 64,61 tonnes d’équivalent CO₂. Ce geste reflète notre engagement à considérer l’ensemble de notre empreinte carbone inventoriée, y compris les sources qui ne sont pas requises pour obtenir la certification.

Émissions inventoriées et compensées

Obligatoires pour la certification

Portée 1	Chauffage
	Climatisation
Portée 2	Électricité
Portée 3	Déplacements liés aux affaires

Optionnelles pour la certification

Portée 3	Déplacements domicile-travail des employé·es
	Utilisation d’internet



En partenariat avec le milieu du génie

Dans le cadre de ses efforts pour compenser ses émissions de GES, FÉRIQUE s’associe notamment à des acteurs du milieu du génie québécois. Par ces partenariats, FÉRIQUE appuie des initiatives concrètes en matière d’innovation durable et de sensibilisation.



Achat de crédits-carbone avec Planetair ÉTS

Planetair ÉTS offre des crédits-carbone issus de projets certifiés Gold Standard. Ce portefeuille de projets nous permet de compenser 100 % de nos GES inventoriés par des crédits Gold Standard. Notre contribution comprend aussi un second volet, qui consiste à appuyer l’ÉTS par le biais du Fonds de recherche ÉTS sur les changements climatiques qui permet de soutenir des projets de recherche en technologie de réduction d’émissions et d’adaptation aux changements climatiques, ainsi qu’en mesure et en modélisation.



Compensation additionnelle avec Carbone Scol’ERE

À nouveau cette année, nous avons bonifié notre compensation de 7 tonnes d’équivalent CO₂, soit 10 % des émissions inventoriées, en contribuant à la mission de Carbone Scol’ERE. Cette organisation propose un programme éducatif « clés en main » dans les écoles primaires du Québec. Ses activités éducatives en science et en technologie portent sur les changements climatiques, les GES et les conséquences de nos choix de consommation. Elles invitent aussi les élèves à identifier des pistes de solution et à mobiliser leur entourage.

Adopter des pratiques écoresponsables au quotidien

Réduire notre impact environnemental va bien au-delà de la compensation des émissions de GES. Chez FÉRIQUE, les initiatives écoresponsables s’ancrent dans les gestes du quotidien, tant dans nos bureaux que dans la communauté. En 2024, plusieurs actions concrètes ont été mises en place ou se sont poursuivies afin de collectivement contribuer à la diminution de notre empreinte environnementale.

Faciliter la mobilité durable

Encourager l’utilisation de modes de transport plus responsables fait partie de notre approche en matière de développement durable. En 2024, nous avons poursuivi nos efforts pour sensibiliser et appuyer nos employé·es dans leurs choix de mobilité en continuant d’offrir un remboursement pour l’utilisation du transport collectif ou actif.

Les employé·es ont également accès à différents services offerts au sein de l’édifice facilitant l’utilisation de transports durables, notamment un stationnement intérieur pour vélos et des vestiaires. En 2024, des

bornes de recharge pour véhicules électriques ont également été installées dans le stationnement de l’édifice.

S’engager pour une consommation plus responsable

Réduire notre impact environnemental, c’est aussi encourager et adopter une consommation responsable. FÉRIQUE continue à poser des gestes visant la réduction de la consommation et favorisant la réutilisation et le recyclage :

- Collecte de 1 352 lb de matériel technologique selon les normes ISO9001, 14001 et 45001 afin de lui donner une seconde vie grâce à la réutilisation et le recyclage
- Gestion responsable des matières résiduelles par le recyclage et le compostage
- Recyclage du matériel électronique personnel des employé·es en collaboration avec le gestionnaire de notre édifice

- Dons de mobilier de bureaux à des employé·es ainsi qu’à l’organisme Les Scientifines qui a pour mission d’éveiller les jeunes filles aux disciplines scientifiques
- Collecte de vêtements au bénéfice de Résilience Montréal, un organisme qui soutient les personnes autochtones en situation de vulnérabilité
- Abandon des capsules de café en plastique au profit de grains issus de l’agriculture responsable, torréfiés localement
- Vaisselle réutilisable disponible aux employé·es afin de limiter le plastique à usage unique
- Activités de sensibilisation telles qu’un visionnement de documentaire et un atelier sur l’empreinte carbone individuelle



Collègues bénévoles pour la plantation d’arbres. De gauche à droite : Chantal Ferland, Jean-Pierre Nadeau, Géraldine Feugeas, Donna Prahacs, Fabienne Chiron, Lynn Dumont, Nicolas Samaan, Marie-Eve Lagacé

Plantation d’arbres, un geste collectif de nos employé-es

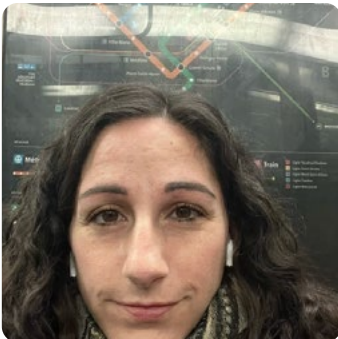
Enfin, au-delà de nos bureaux, l’engagement environnemental se traduit aussi par des actions sur le terrain. En 2024, une équipe de FÉRIQUE a participé à la plantation de 500 arbres sur l’île Sainte-Thérèse, dans le fleuve Saint-Laurent à l’est de Montréal. Ce projet, coordonné par la Société pour la nature et les parcs du Canada – Section Québec (SNAP), vise à restaurer la biodiversité de l’île.



Fabienne Chiron à l’activité de plantation d’arbres. Crédit photo : Frédéric Campeau, Chargé Projets Arbre-Évolution

Sensibiliser les employé-es à leur empreinte carbone

Nous avons également poursuivi nos efforts de sensibilisation, notamment dans un programme d’activités du Jour de la Terre qui incluait entre autres : un concours « Journée sans voiture », un repas zéro déchet et une conférence sur la décarbonation de notre quotidien.



Concours organisé auprès des employé-es en avril 2024 pour promouvoir l’utilisation du transport collectif.



Isabelle Dion, Marie-Eve Lagacé, Géraldine Feugeas, Donna Prahacs

Actifs sous gestion

Chez Gestion FÉRIQUE, en tant que manufacturier de fonds communs de placement, nous croyons que l'investissement responsable permet d'améliorer la gestion des risques pour mieux protéger les avoirs des investisseur·ses, tout en étant un levier qui nous permet de contribuer positivement à une transition vers un modèle économique durable.

Notre approche en investissement responsable

Comme gestionnaire de fonds, l'approche privilégiée par Gestion FÉRIQUE s'articule en trois volets :

- exercer nos droits de vote comme actionnaire
- utiliser l'engagement actionnarial
- embaucher des gestionnaires et sous-gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG dans leurs processus d'analyse et de décision

L'offre de Fonds FÉRIQUE

En 2006, les Fonds FÉRIQUE se sont dotés d'une politique d'exercice de droits de vote par procuration qui prend en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ce qui fait de notre organisation l'une des premières institutions financières à s'intéresser à l'investissement responsable. Au fil des ans, en matière d'investissement responsable, l'offre de Fonds FÉRIQUE s'est découpée en différentes catégories de fonds.

Les Fonds à objectifs ESG

Ces fonds ont comme stratégie principale l'investissement dans le développement durable. Il s'agit d'options intéressantes pour les investisseur·ses souhaitant faire un geste de plus en la matière. Chez Gestion FÉRIQUE, deux Fonds s'inscrivent dans cette catégorie :

- Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable
- Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de développement durable



Les Fonds à portée ESG limitée

Ces Fonds n'ont pas d'objectifs de placement fondamentaux liés aux facteurs ESG. Ils sont néanmoins gérés avec une approche qui considère les critères ESG et intègre l'engagement actionnarial ainsi que l'exercice de droits de vote par procuration dans leur stratégie d'investissement, sans que ce soit leur stratégie principale. Cette approche est l'une des multiples composantes des stratégies de placement utilisées pour aider le Fonds à atteindre son objectif de placement. À l'exception des Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable et Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de développement durable, tous les autres Fonds FÉRIQUE sont à portée ESG limitée.

Un plan de développement durable pour les actifs sous gestion

En 2024, Gestion FÉRIQUE, dans son rôle de manufacturier de fonds, s’est dotée d’un plan de développement durable afin d’identifier des enjeux à prioriser en matière de droits de vote et d’engagement actionnarial. Cette priorisation nous permettra de mieux structurer nos efforts en tant qu’actionnaire ainsi que de suivre l’évolution de notre plan dans le temps.

Malgré des vents contraires en matière de développement durable, particulièrement dans le contexte politique américain actuel, Gestion FÉRIQUE maintient son engagement à promouvoir une transition vers une économie plus durable. Nos priorités environnementales s’incarnent notamment dans notre ambition, depuis 2021, d’atteindre la **carboneutralité** de nos actifs sous gestion d’ici 2050 en lien avec l’Accord de Paris¹ ainsi que de préserver la **biodiversité** en appui du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal².

Sur le plan social, nos actions prises à travers les votes et l’engagement actionnarial reflètent notre volonté d’améliorer la **diversité et l’inclusion** ainsi que de soutenir, en suivant les principes du Pacte mondial des Nations Unies, les **droits de la personne** et des **normes de travail équitables** au sein des entreprises dans lesquelles les Fonds FÉRIQUE sont investis.

Enfin, en matière de gouvernance, l’amélioration de l’**indépendance** des conseils d’administration demeure toujours une priorité tout comme les questions de **rémunération** des dirigeant·es qui doit contribuer à la rentabilité à long terme des entreprises sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.

Nos six priorités en matière d’investissement responsable	
Environnement	Carboneutralité
	Préservation de la biodiversité
Social	Diversité, équité et inclusion
	Droits de la personne et normes du travail
Gouvernance	Indépendance des conseils d’administration
	Rémunération des dirigeant·es

¹ L’Accord de Paris est un traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Il a été adopté par 196 Parties lors de la COP 21 à Paris, le 12 décembre 2015, et est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Son objectif est de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 degrés.

² [Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal](#)

Exercice des droits de vote par procuration

L'exercice des droits de vote par procuration permet aux actionnaires d'influencer positivement les entreprises dans lesquelles ils-elles investissent.

La transparence, la responsabilisation et la rentabilité à long terme sont les trois grands principes qui définissent la politique de droits de vote par procuration de Gestion FÉRIQUE.

Cette politique nous amène à toujours voter en fonction des meilleures pratiques, par exemple en matière de diversité, de rémunération ou d'indépendance du conseil d'administration. À l'opposé, nous avons refusé de donner notre appui à des propositions de conseils d'administration qui ne sont pas alignées sur ces meilleures pratiques.

Afin de mesurer l'adoption des meilleures pratiques des entreprises en portefeuille, nous utilisons le taux d'appui des Fonds FÉRIQUE aux propositions des conseils d'administration. Cet indicateur peut fluctuer dans le temps en fonction de l'évolution des pratiques et de leur adoption ainsi qu'en fonction des titres détenus en portefeuilles. Nous utilisons l'année 2015 comme référence, car il s'agit de l'année où nous avons revu notre définition de l'indépendance des administrateur·rices dans notre politique de droits de vote, ce qui nous a alors permis de mesurer la progression des entreprises pour cette thématique.



537

Nombre d'assemblées d'actionnaires auxquelles les Fonds FÉRIQUE ont participé



7 719

Nombre de propositions sur lesquelles les Fonds FÉRIQUE ont voté



58 %

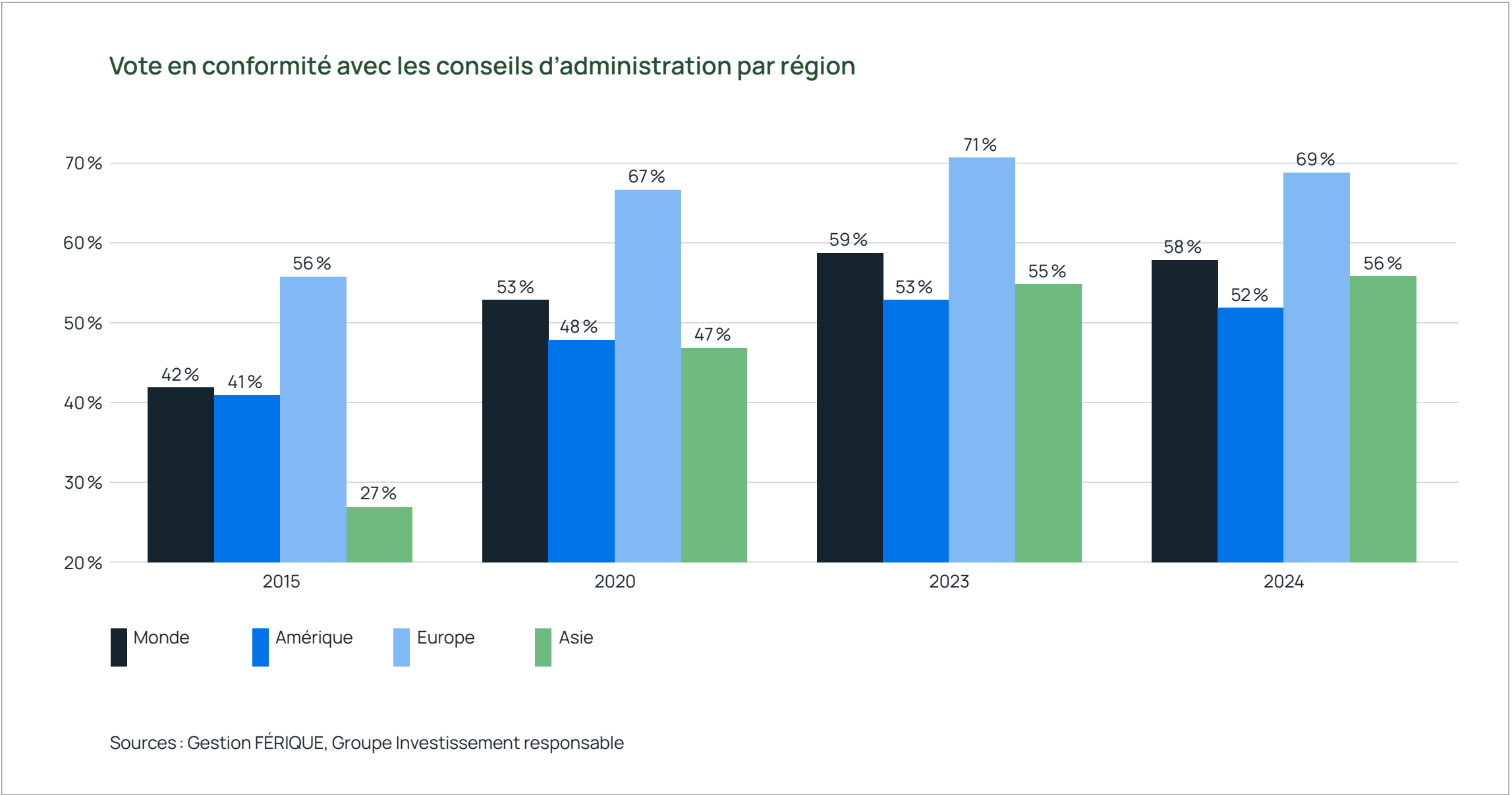
Taux d'appui des Fonds FÉRIQUE aux propositions des conseils d'administration

Vote en conformité avec les conseils d'administration

Résultats par région

Notre taux d'appui global aux propositions des conseils d'administration a diminué de 1 % en 2024. Cette baisse est attribuable aux résultats des votes en Amérique et en Europe alors que, pour l'Asie, nos votes sont en progression de 1 % pour s'établir à 56 %. La progression constante de l'Asie au fil des ans est notamment attribuable aux questions importantes portant sur l'indépendance des conseils d'administration, un enjeu pour lequel les entreprises asiatiques sont en mode rattrapage alors que les entreprises d'Amérique et d'Europe ont déjà de meilleures pratiques.

La question de la rémunération des dirigeant·es contribue également à certaines disparités. Alors que cette thématique est assujettie au vote des actionnaires en Amérique et suscite des votes en défaveur, elle n'est pas soumise au vote en Asie.



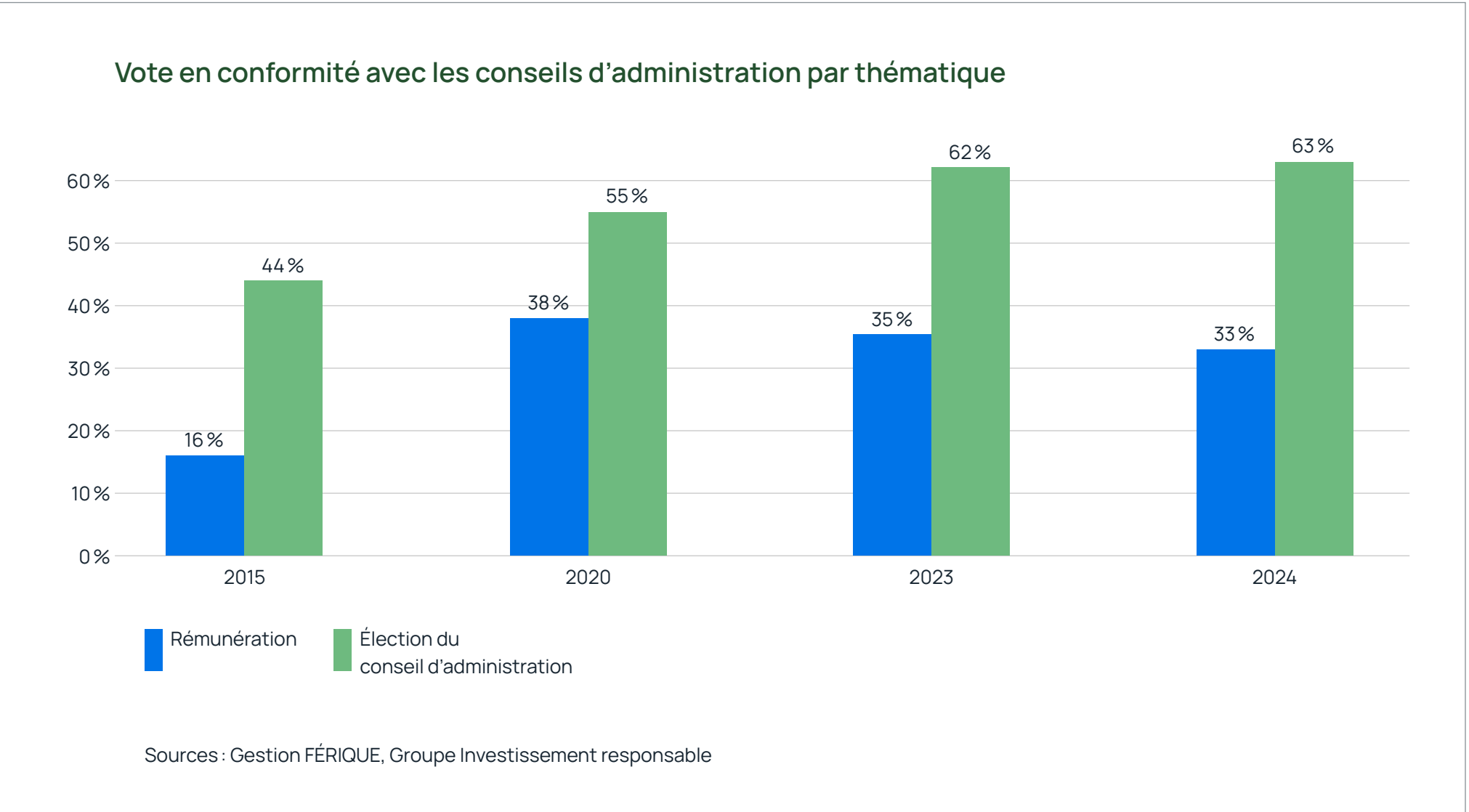
Vote en conformité avec les conseils d'administration

Résultats par thématique

Le rapport sur la rémunération ainsi que l'élection des administrateur·rices au conseil d'administration représentent les deux principales thématiques de vote. À elles seules, elles constituent environ les deux tiers des votes effectués annuellement. Étant donné leur nombre et leur impact sur les conseils d'administration, ce sont des thématiques clés à suivre. Ces deux thématiques sont d'ailleurs deux priorités de notre plan de développement durable des Fonds FÉRIQUE.

Le pourcentage d'approbation concernant l'élection d'administrateur·rices est passé de 44 % à 63 % depuis 2015, tandis que celui concernant la rémunération est passé de 16 % à 33 %. L'année de référence est 2015, soit l'année où nous avons revu la définition d'indépendance des administrateur·rices dans notre politique de droits de vote, ce qui nous permet de mesurer la progression des entreprises depuis cette date.

Le taux d'approbation aux politiques de rémunération est en baisse en 2024 par rapport à 2023. Lors de la révision de la politique de droits de vote en 2022, plusieurs critères d'évaluation des politiques de rémunération ont été ajustés afin que l'appui à la rémunération des administrateur·rices prenne non seulement en compte les résultats financiers, mais aussi les enjeux ESG importants pour l'entreprise. Ces changements expliquent la baisse observée dans le graphique en 2023 et 2024 par rapport à 2020.



Propositions d'actionnaires

Les propositions d'actionnaires sont des recommandations ou des demandes soumises par les actionnaires lors des assemblées générales annuelles des entreprises. Ces propositions visent généralement à influencer la gouvernance, les pratiques environnementales, sociales, ou les politiques d'investissement responsable de l'entreprise. Elles sont souvent soumises après qu'un dialogue entre l'actionnaire et l'entreprise n'ait pas généré les résultats escomptés. Elles reçoivent donc rarement un soutien majoritaire. Cela conduit à une perception de faibles résultats, surtout si l'on évalue l'impact uniquement en fonction de l'approbation des votes.

Cependant, même en l'absence d'adoption, ces propositions jouent un rôle crucial en sensibilisant et en incitant les entreprises à envisager des améliorations progressives. Dans le cadre de l'investissement responsable, l'objectif peut parfois être de susciter le débat ou d'influencer l'opinion plutôt que de remporter un vote majoritaire immédiat.

Les propositions d'actionnaires sont un outil essentiel de l'investissement responsable, car elles permettent de promouvoir des pratiques d'entreprise plus durables.

Appui aux propositions d'actionnaires par priorité

Thèmes	Nombre de propositions d'actionnaires	Pourcentage de propositions appuyées par Gestion FÉRIQUE	Pourcentage de propositions rejetées par Gestion FÉRIQUE (ou abstention)
Biodiversité	28	93 %	7 %
Carboneutralité	86	66 %	34 %
Diversité et inclusion	42	67 %	33 %
Droits de la personne et normes du travail	57	83 %	18 %
Indépendance du conseil d'administration	73	80 %	20 %
Rémunération	37	78 %	22 %
Autres	60	77 %	23 %
Total	383	76 %	24 %

Résultats des propositions d’actionnaires

En 2024, Gestion FÉRIQUE s’est prononcée sur 383 propositions d’actionnaires. Un nombre important des votes était au sein de grandes entreprises telles que Amazon (14), Alphabet (12), Meta (10), JPM (7), American Express (5) et Apple (5).

Les résultats de ces votes sont teintés depuis plusieurs années par les actions de groupes réfractaires à l’investissement responsable. Ces groupes d’actionnaires tentent de discréditer cette démarche en soumettant des propositions déraisonnables, notamment au sujet de la carboneutralité et de la diversité et l’inclusion, souvent nuisibles à la rentabilité des entreprises. Gestion FÉRIQUE a voté contre ces propositions, augmentant ainsi à 24 % le pourcentage de vote en conformité avec les conseils d’administration.

Malgré ces jeux d’influence contraires à l’investissement responsable, des propositions d’actionnaires ont mené à des améliorations importantes au sein de certaines entreprises. Certaines ont été acceptées par une majorité d’actionnaires et des conseils d’administration tandis que d’autres ont servi de levier pour faire avancer un dossier.

Banque Royale du Canada

RBC s’est engagée à divulguer le ratio de financement de son approvisionnement en énergie propre en échange



du retrait de la proposition déposée par le contrôleur financier de la ville de New York et de plusieurs régimes de retraite de la ville.

Shopify

La rémunération des dirigeant·es a été approuvée par seulement 69 % des actionnaires alors que les taux d’appui aux régimes de rémunération s’élèvent habituellement à environ 95 %. Ce faible appui est probablement causé par un nombre important d’actionnaires ayant réagi

négativement à l’octroi de 75 millions de dollars en actions au PDG alors que l’entreprise avait licencié 20 % de ses effectifs au courant de l’année.

Woodside Energy

L’entreprise a vu le taux d’approbation de son plan climatique descendre de 98 % en 2023 à 42 % en 2024. Ce résultat marque une première mondiale : jamais une majorité d’actionnaires n’avait rejeté un vote consultatif « Say on Climate ».

Des résultats intéressants à suivre

En plus des réussites mentionnées précédemment, certaines propositions ont obtenu des taux d'appui élevés de la part des actionnaires. Un taux d'appui qui dépasse les 20 % est généralement un signal clair à l'entreprise qu'elle doit prendre action. En effet, le UK Corporate Governance Code et certaines normes européennes de bonne gouvernance considèrent qu'un vote de 20 à 30 % en opposition avec la direction nécessite une réponse formelle. Ces résultats sont susceptibles d'inciter les entreprises à mettre en place des mesures concrètes afin de répondre aux exigences d'une part non négligeable de leurs actionnaires.



Propositions d'actionnaires	Entreprises	Taux d'appui
Contrôle des parachutes dorés par les actionnaires	JP Morgan	41 %
	Deere & Company	38 %
	American Express	31 %
Abolition des droits de vote multiple	UPS	36 %
	Alphabet	31 %
Rendre compte de l'utilisation de l'intelligence artificielle	Apple	38 %
Rapport sur les conditions de travail dans les entrepôts	Amazon	31 %
Évaluation des plans de transition climatique de ses client·es	Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	24 %
Rapport annuel sur les écarts en fonction du sexe et de l'origine	Chubb Ltd	27 %

Engagement actionnarial : vers un impact mesurable

L'engagement actionnarial constitue un pilier essentiel de l'approche d'investissement responsable des Fonds FÉRIQUE. Cette approche consiste à entretenir un dialogue actif avec les entreprises qui présentent un enjeu de nature ESG afin de les inciter à améliorer leurs pratiques et à instaurer des façons de faire plus équitables et durables. Grâce à l'engagement actionnarial, nous pouvons améliorer la gestion des risques extrafinanciers et traduire les priorités de développement durable de Gestion FÉRIQUE en actions concrètes. Enfin, cette approche vise également à renforcer les pratiques de transparence, de responsabilité et de développement durable au bénéfice de notre clientèle et des générations futures.

En collaboration avec notre partenaire Æquo – Services d'engagement actionnarial ainsi que nos gestionnaires et sous-gestionnaires, nous avons entretenu des dialogues avec un nombre grandissant d'entreprises. Nos efforts d'engagement par le biais d'Æquo ont d'ailleurs été bonifiés en 2024, passant de 10 à 29. Les actions d'Æquo et de nos gestionnaires et sous-gestionnaires s'alignent en partie sur les six priorités identifiées dans notre plan de développement durable des Fonds FÉRIQUE et sont toutes établies en fonction de l'évaluation des risques extrafinanciers des firmes avec lesquelles nos partenaires dialoguent.

Exemples d'engagement actionnarial mené auprès d'entreprises en portefeuille

Critères ESG	Priorité	Partenaire	Entreprise	Résultat
Environnement	Carboneutralité	Æquo	Alimentation Couche-Tard	Mise à jour de ses objectifs pour les émissions de portée 1 et 2 avec accent particulier sur la transparence des émissions de portée 3 ainsi que sur la stratégie de transition climatique en lien avec l'objectif de carboneutralité d'ici 2050
		Columbia Threadneedle	EOG Ressources	Dialogue visant à améliorer la transparence technologique de la pétrolière et les politiques nécessaires à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2040, tout en suivant de près la définition de nouvelles cibles de portée 1
	Biodiversité	Æquo	Teck Ressources	Engagement de la société minière à aligner ses activités de lobbying avec le Cadre mondial pour la biodiversité et à améliorer la divulgation de l'impact écologique de ses sites d'exploitation
		Addenda	Nutrien	Accompagnement de l'entreprise dans l'adoption du cadre TNFD (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures) , ainsi que mise en œuvre de projets pilotes au lac Winnipeg et de partenariats avec des communautés autochtones.
Social	Droits de la personne et normes du travail	Æquo	Dollarama	Renforcement de sa diligence en matière de droits de la personne et élargissement de la cartographie de sa chaîne d'approvisionnement
		BMO	Barclays	Participation à la mise à jour de la Déclaration des droits de la personne de l'entreprise de services financiers, avec un élargissement prévu à l'ensemble de ses opérations
	Diversité, équité et inclusion	Æquo	CGI	Progression vers une gouvernance plus inclusive alors que le conseil d'administration est maintenant composé à 40 % de femmes
		Impax Asset Management	AIA Group	Soutien de l'entreprise d'assurances dans ses cibles en matière de diversité au sein de ses équipes de direction et publication d'une matrice de compétence afin de s'assurer que le conseil d'administration maintient un niveau de compétence nécessaire à une saine gestion
Gouvernance	Rémunération durable	Æquo	WSP	Intégration des critères ESG, y compris la diversité et l'alignement des revenus de l'entreprise aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU, dans la rémunération de ses dirigeant-es
		Insight Investment	T-Mobile	Soutien à l'établissement d'un comité ESG, mis de l'avant par la direction de la firme, pour intégrer des indicateurs ESG dans le programme de rémunération

Sélection des gestionnaires

La sélection des gestionnaires et sous-gestionnaires de portefeuille est le troisième volet clé de notre approche en investissement responsable. Les partenaires choisis intègrent tous les facteurs ESG à leur mandat, en fonction des méthodes de gestion et des philosophies d’investissement qui leur sont propres. Ils sont également tous signataires des Principes pour l’investissement responsable (PRI).

Gestion FÉRIQUE est d’avis que l’intégration des facteurs ESG aux évaluations et aux analyses de placement permet aux gestionnaires de brosser un portrait plus complet d’une entreprise et de prendre en considération un éventail plus exhaustif des risques de placement ainsi que des occasions favorables associées à ces facteurs. Le tout permet de conjuguer l’atteinte de performances financières solides, une gestion éclairée des risques liés à la transition énergétique et un milieu de vie plus sain pour toutes et tous, tout en respectant les objectifs de rendement de nos fonds.

Exemples de considérations ESG de nos gestionnaires et sous-gestionnaires

Columbia Threadneedle Investments et Goldman Sachs Asset Management

Fonds FÉRIQUE Actions internationales

Dans le cadre de la réorganisation des Fonds FÉRIQUE Actions européennes et asiatiques pour le Fonds FÉRIQUE Actions internationales, Gestion FÉRIQUE a retenu les services des sous-gestionnaires Threadneedle et Goldman Sachs pour gérer ce Fonds. Bien que le Fonds FÉRIQUE Actions internationales soit un fonds à portée ESG limitée, leur processus d’intégration des facteurs ESG a été analysé et a été l’un de nos critères de sélection.

Gestion de placements Lincluden Limitée

Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes

Position dans **Brookfield Renewable Partners**, dont la valorisation est attrayante et le rendement en dividendes intéressants, en raison de son exposition au secteur de l’énergie renouvelable dont le gestionnaire prévoit une croissance stimulée par les efforts de décarbonisation déployés par les gouvernements et les entreprises.

Société de placement Franklin Templeton

Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes

Vente de **Barrick Gold** en raison de problèmes sociaux et juridiques persistants dans ses activités à l’international, notamment dans les marchés émergents.

Maintien de **Hudbay Minerals et Capstone Copper** — deux producteurs clés de cuivre — en raison de leur rôle stratégique dans la transition énergétique, le cuivre étant essentiel aux technologies faibles en carbone comme les batteries et les infrastructures renouvelables.

Ambition climatique pour les actifs sous gestion

En 2021, Gestion FÉRIQUE a mis en place un plan carbone, maintenant intégré au plan de développement durable des Fonds FÉRIQUE, visant la carboneutralité de ses actifs sous gestion d’ici 2050. L’objectif du plan vise à :

- prémunir les actifs sous gestion face aux risques liés à l’enjeu climatique
- contribuer à la lutte contre les changements climatiques

Dans le cadre de son engagement envers un avenir plus durable, Gestion FÉRIQUE, en tant que manufacturier de fonds, poursuit l’intégration des meilleures pratiques en matière de divulgation financière liée aux enjeux climatiques, notamment via les recommandations de la norme IFRS S2 (anciennement Task Force on Climate-related Financial Disclosures). Cette section du rapport vise à faire état des indicateurs clés d’évaluation de la progression de l’enjeu climatique ainsi que de la progression des initiatives stratégiques afin de gérer le risque relié à la transition climatique.

Les résultats obtenus et divulgués ici témoignent des bénéfices de notre approche pragmatique, qui consiste à conjuguer l’objectif de rendement avec la gestion du risque de transition climatique, tout en saisissant l’occasion d’influencer les entreprises à adopter des pratiques plus durables. Bien que la trajectoire vers la carboneutralité ne soit pas linéaire et qu’il reste encore beaucoup à faire, nous sommes encouragé-es par les progrès réalisés jusqu’à présent.

Gouvernance des enjeux ESG

La gouvernance des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein des Fonds FÉRIQUE repose sur une structure

claire, soutenue par la révision des chartes des comités du conseil d’administration en 2023. Le Comité de surveillance des placements (CSP) est responsable de l’intégration des enjeux ESG dans la gestion de l’offre des Fonds FÉRIQUE et comme détenteur d’actifs, notamment par l’adoption de la politique d’investissement responsable et du plan de développement durable spécifique aux actifs sous gestion, en cohérence avec le plan de développement durable global de Gestion FÉRIQUE.

Stratégie et gestion des risques

Pour un manufacturier de fonds, la transition climatique est principalement un enjeu stratégique portant sur ces trois éléments clés :

- Conception de produits
- Conformité réglementaire
- Gestion des actifs sous mandat

Comme manufacturier de fonds, nous structurons les principaux risques et occasions climatiques en nous appuyant sur les recommandations de l’IFRS S2. Nous identifions les risques de transition, les risques physiques et les potentielles occasions ainsi que leurs impacts financiers.

Risques et occasions climatiques

Catégorie	Type	Description	Impacts financiers potentiels
Risques de transition	Réglementation	– Renforcement de la réglementation sur la divulgation ESG – Taxation du carbone – Exigences sur les actifs verts	– Coûts de conformité accrus – Ajustements dans les portefeuilles – Potentiel de dévalorisation d’actifs dû aux changements de politique
	Marché	– Repositionnement des préférences des investisseurs-ses – Augmentation des coûts des matériaux de base – Incertitudes des marchés	– Perte d’actifs sous gestion (ASG) si l’offre n’évolue pas – Coûts de développement de produits ESG – Modification de la composition et des sources de revenus, entraînant une diminution des revenus – Augmentation des coûts de production en raison de l’évolution des prix des intrants (ex. : énergie et eau) et des exigences de production (ex. : traitement des déchets) – Hausse abrupte et imprévue des coûts énergétiques – Réévaluation des actifs (ex. : réserves de combustibles fossiles, valorisation des terres, valorisation des titres)
	Technologique	– Substitution des produits et services existants par des options à plus faibles émissions – Investissements infructueux dans de nouvelles technologies – Coûts liés à la transition vers des technologies à plus faibles émissions	– Augmentation des coûts de production en raison de la variation des prix des intrants (ex. : énergie et eau) et des exigences liées aux extrants (ex. : traitement des déchets) – Hausses soudaines et imprévues des coûts énergétiques – Modification de la composition et des sources de revenus, entraînant une diminution des revenus – Réévaluation des actifs (ex. : réserves de combustibles fossiles, valeur des terrains, valeur des titres)
	Réputation	– Évolutions des préférences – Stigmatisation du secteur – Préoccupations croissantes des parties prenantes ou retours négatifs de leur part	– Risque de perte de parts de marché – Pression sur les marges – Atteinte à la marque
Risques physiques	Chronique	– Impacts indirects d’événements climatiques sur les entreprises en portefeuille (ex. : hausse des coûts d’exploitation, perturbation des chaînes d’approvisionnement)	– Volatilité accrue des rendements – Dévalorisation de certains titres – Baisse de la performance
	Aigu	– Désastres naturels affectant les actifs physiques des entreprises détenues en portefeuille	– Baisse soudaine de valeur de titres – Perturbation dans la gestion des fonds
Occasions	Produits et services	– Développement de fonds climatiques, fonds thématiques (ex. : énergie propre, infrastructures vertes), intégration ESG approfondie	– Attirer de nouveaux-elles investisseurs-ses, croissance des ASG, diversification de l’offre
	Accès aux marchés	– Accès privilégié à des canaux de distribution centrés sur la finance durable, inclusion dans des plateformes ESG	– Augmentation de la visibilité des produits, accès à de nouveaux segments d’investisseur-ses
	Résilience	– Meilleure anticipation des risques climatiques, intégration dans les stratégies de gestion	– Réduction du risque global des portefeuilles, positionnement comme acteur responsable
	Efficience des ressources	– Adoption de pratiques internes écoresponsables (ex. : numérisation, réduction des déplacements, bâtiments écoénergétiques)	– Réduction des coûts d’exploitation, amélioration du profil ESG de l’entreprise

Notre approche

Notre démarche vers la carboneutralité des actifs sous gestion se déploie à travers plusieurs leviers complémentaires

Actionnariat actif (intendance)

Nous nous engageons à poursuivre nos activités d’engagement, y compris nos droits de vote, auprès des entreprises en mettant l’accent sur le développement de stratégies carboneutres et l’adoption généralisée du cadre de déclaration IFRS S2. Nos gestionnaires et sous-gestionnaires, à l’exception des sous-gestionnaires des stratégies de marché monétaire et des unités de fonds communs de marchés émergents, ont également pour objectif d’effectuer un minimum de trois engagements actionnariaux en lien avec le climat auprès des entreprises en portefeuille. En 2024, nous avons défini un processus d’escalade dans notre politique d’investissement responsable et dans notre politique de droits de vote pour nous permettre d’aller plus loin dans les cas où les engagements ne progressent pas comme souhaité. Cette stratégie vise notamment les entreprises ciblées dans le cadre du programme Climate Action 100+.

Solutions d’investissement contribuant au développement durable

Depuis 2021, Gestion FÉRIQUE offre deux fonds à objectifs ESG en lien avec la thématique de développement durable, soit le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable et le Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de développement durable. Ces solutions d’investissement axées sur le développement durable – dont la lutte aux changements climatiques est l’un des thèmes – permettent aux investisseurs-es de contribuer à un avenir plus durable.

Sélection de gestionnaires et sous-gestionnaires de portefeuille qui incluent les facteurs ESG à leurs analyses

Afin de permettre une gestion éclairée des risques liés à la transition énergétique, tout en respectant les objectifs de rendement de nos fonds, nous sélectionnons des gestionnaires et sous-gestionnaires qui prennent en compte les critères ESG dans leurs décisions de placement – l’enjeu climatique étant principalement couvert par les critères environnementaux – en adaptant leur approche selon qu’il s’agisse de fonds à objectif ESG ou de fonds à portée ESG limitée.

Nos adhésions

- Adhésion aux Principes pour l’investissement responsable des Nations Unies
- Signataire de l’initiative Climate Action 100+
- Membre de l’Association pour l’investissement responsable
- Signataire de la déclaration des investisseurs canadiens sur le changement climatique

Politiques, normes et collaborations

Nous croyons qu’un engagement collaboratif avec les organismes et instances réglementaires ainsi qu’avec les gouvernements peut contribuer à renforcer la surveillance mondiale de notre cheminement vers une société carboneutre. Gestion FÉRIQUE s’engage à continuer de travailler avec les différentes parties prenantes ainsi qu’à adhérer et à collaborer à des réseaux d’acteurs engagés à lutter contre les changements climatiques.

Transparence et rapports

Nous nous engageons à fournir des rapports continus sur les progrès réalisés vers nos objectifs.

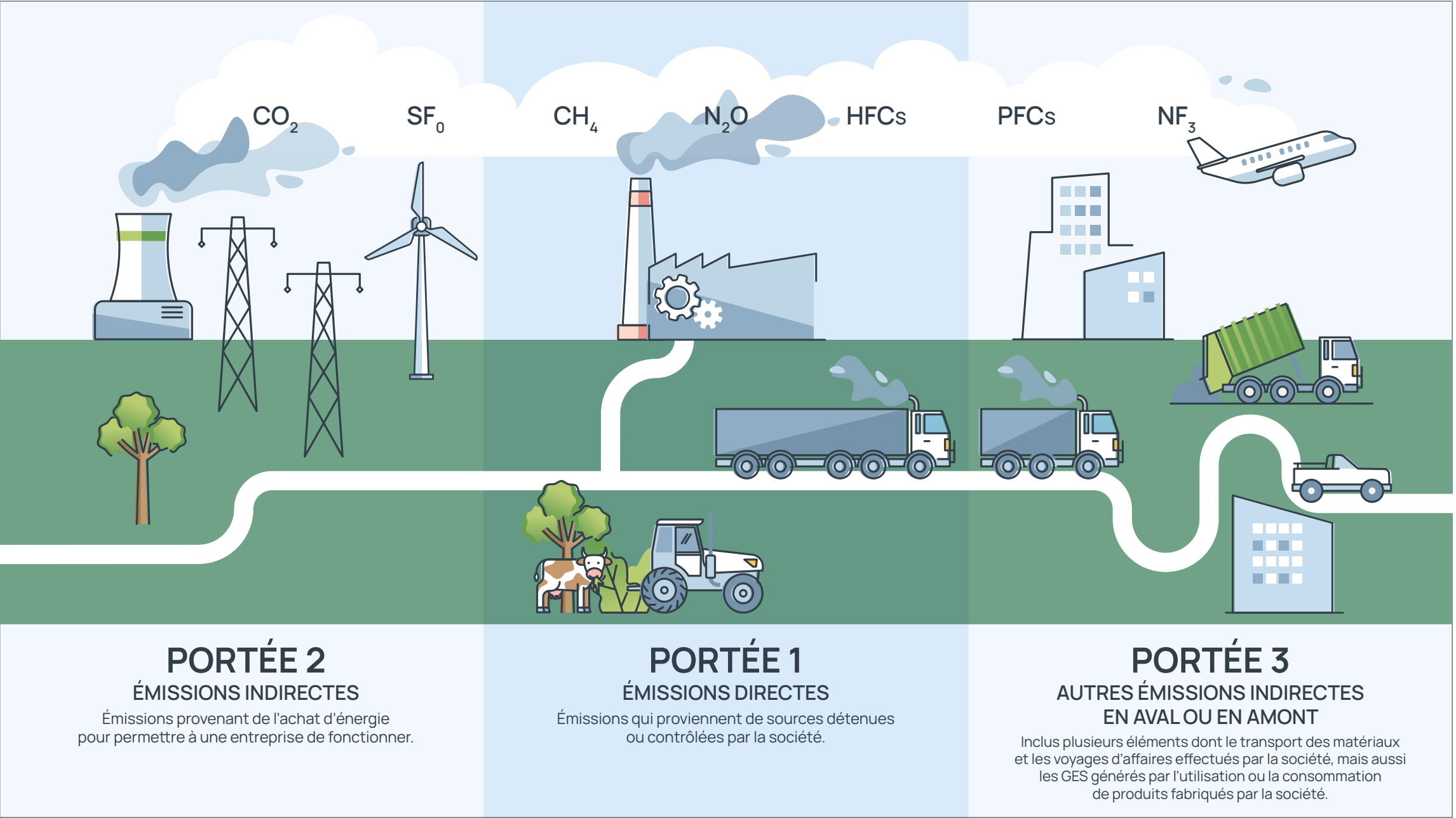
Mesurer nos émissions de GES et nos progrès

Afin de suivre nos progrès vers notre objectif de carboneutralité, nous mesurons les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 liées aux actifs sous gestion ainsi que différents indicateurs de performances reconnus dans l'industrie définis dans [l'Annexe](#).

Certains actifs sont toutefois exclus des calculs en raison de difficultés quant à la disponibilité des données et au développement de méthodologies appropriées. Alors que les actions cotées et les obligations corporatives sont mesurées, certains revenus fixes sont exclus du calcul, soit les dettes souveraines, les titres de marché monétaire et les titres adossés à des actifs ainsi que les produits dérivés.

Également, bien qu'une proportion importante des émissions de portée 1 et 2 soit comptabilisée et publiée par une grande majorité des entreprises cotées, les émissions de portée 3 demeurent peu comptabilisées et publiées. Pour l'instant, il est donc difficile d'avoir des données fiables. Étant donné ces limites, les émissions de portée 3 ne sont pas mesurées et divulguées pour les actifs sous gestion.

Les sources d'émissions de GES



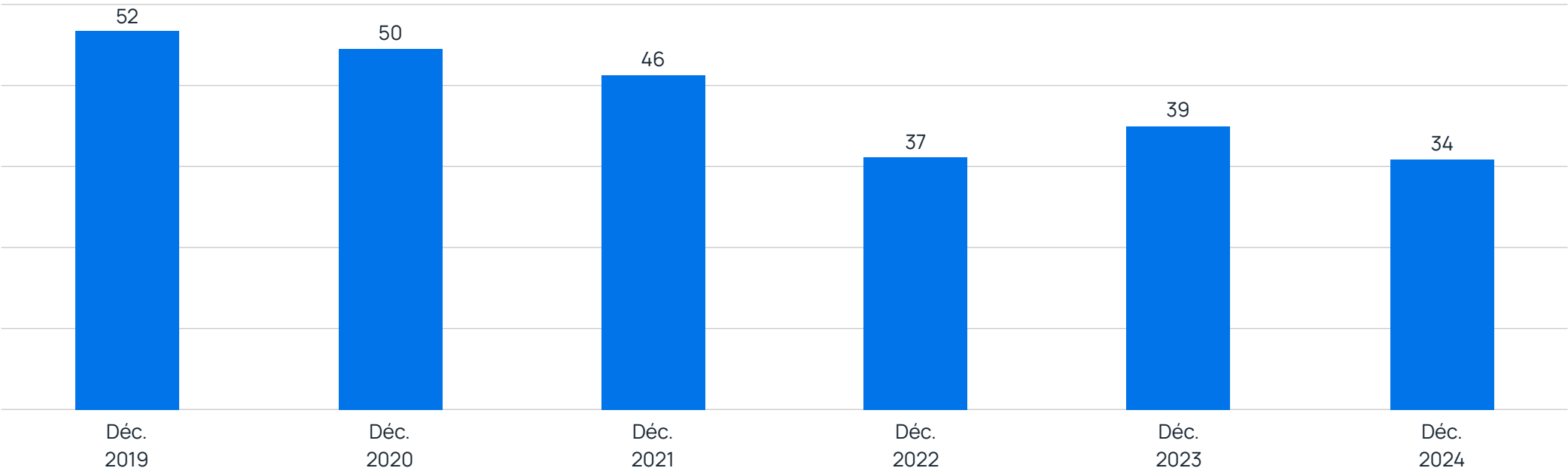
Émissions des gaz à effet de serre

L’empreinte carbone de portée 1 et 2 des actifs sous gestion a diminué de 34 % depuis 2019, passant de 52 tCO₂e/M\$ à 34 tCO₂e/M\$ CAD investis. Les émissions financées de portée 1 et 2 ont, quant à elles, diminué de 3 % durant la même période, passant de 149 118 tCO₂e à 145 263 tCO₂e.

Par rapport à 2023, l’empreinte carbone a diminué de 13 %. Cependant, les émissions financées ont augmenté de 1 %. L’augmentation des émissions financées s’explique principalement par les décisions d’investissement relatives aux actions canadiennes, dont l’empreinte carbone a augmenté de 38 %, notamment en raison d’une prise de participation dans la société de services publics Capital Power Corp. qui utilise encore des centrales au charbon. Néanmoins, l’entreprise affiche un plan de transition climatique ambitieux avec un objectif de carboneutralité à long terme.

Cette augmentation a été en partie compensée par la réorganisation des Fonds FÉRIQUE Actions européennes et Actions asiatiques pour créer le Fonds FÉRIQUE Actions internationales qui a eu un impact favorable, bien que cela n’était pas l’objectif, sur l’empreinte carbone des actifs sous gestion en réduisant celle-ci de 40 % sur cette portion de l’actif.

Empreinte carbone de portée 1 et 2 des actifs sous gestion de Gestion FÉRIQUE (tCO₂e/M\$ CAD investi)



Sources : MSCI, Gestion FÉRIQUE

Évolution des émissions carbone (Portée 1 et 2) des actifs sous gestion de Gestion FÉRIQUE

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Émissions carbone						
Empreinte carbone (tCO ₂ e/M\$ CAD investi)	52	50	46	35	39	34
Intensité carbone (tCO ₂ e/M\$ CAD Revenu)	162	155	150	113	115	105
Émissions financées (tCO ₂ e)	149 118	154 526	168 015	116 630	143 623	145 263
Couverture des actifs sous gestion						
Proportion des actifs sous gestion couverts	95 %	95 %	96 %	95 %	95 %	95 %
Proportion des mandats couverts	68 %	74 %	76 %	77 %	79 %	84 %
Données publiées/estimées	–	–	–	88 % / 12 %	91 % / 9 %	95 % / 5 %

Sources : MSCI, Gestion FÉRIQUE

Émissions carbone des actifs sous gestion de Gestion FÉRIQUE (Portée 1 et 2) par rapport aux indices de référence
En date du 31 décembre 2024

	Total		Titres de participation		Revenu fixe	
	Gestion FÉRIQUE	Indices de référence*	Gestion FÉRIQUE	Indices de référence*	Gestion FÉRIQUE	Indices de référence*
Émissions carbone						
Empreinte carbone (tCO ₂ e/M\$ CAD investi)	34	36	36	40	29	27
Intensité carbone (tCO ₂ e/M\$ CAD Revenu)	105	105	107	113	100	95
Émissions financées (tCO ₂ e)	145 253	153 729	111 453	122 302	33 810	31 426
Couverture des actifs sous gestion						
Proportion des actifs sous gestion couverts	95 %	95 %	100 %	100 %	84 %	84 %
Proportion des mandats couverts	84 %	81 %	99 %	100 %	44 %	31 %
Données publiées/estimées	95 % / 5 %	95 % / 5 %	96 % / 4 %	96 % / 4 %	91 % / 9 %	90 % / 10 %

Sources : MSCI, Bloomberg, Gestion FÉRIQUE

L’empreinte carbone et les émissions financées associées aux actifs sous gestion de Gestion FÉRIQUE sont inférieures de 6 % à celles de l’indice de référence.

* Voir Indices de référence dans l'Annexe

Entreprises avec un plan de transition approuvé par la SBTi

La pondération des entreprises qui ont fait approuver leur plan de réduction des émissions de GES par l’initiative Science Based Target (SBTi) est un autre indicateur suivi de près. La SBTi est un partenariat international visant à encourager les entreprises à fixer des objectifs et des plans d’action de réduction de GES basés sur des données scientifiques en lien avec les objectifs de l’Accord de Paris.

Depuis 2021, leur pondération est en augmentation de 16 % au sein des actifs sous gestion. Elle se situe maintenant à 30 % alors qu’elle est à 26 % au sein de l’indice de référence. La proportion d’entreprises détenues ayant des cibles de réduction d’émissions de GES est également en hausse, étant passée de 43 % en 2019 à 76 % en 2024⁴. La hausse de ces indicateurs est importante pour augmenter le pourcentage d’entreprises qui devraient être en mesure de s’aligner sur le scénario de hausse de température inférieure à 2 °C en lien avec l’Accord de Paris.

Le pourcentage d’entreprises au sein des actifs sous gestion alignées sur ce scénario s’élève à 54 % en 2024 alors qu’il était à 48 % en 2021. Toutefois, une baisse de cet indicateur s’est produite par rapport

Évolution des entreprises détenues dans les actifs sous gestion de Gestion FÉRIQUE répondant aux critères de la SBTi

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Entreprises avec des objectifs de réduction						
Pondération des entreprises qui ont des objectifs de réduction des émissions de GES	43 %	45 %	49 %	55 %	59 %	76 %
Pondération des entreprises qui ont des objectifs SBTi	–	–	14 %	18 %	22 %	30 %
Alignement des températures						
Moins de 2 °C	–	–	48 %	54 %	65 %	54 %
Plus de 2 °C	–	–	52 %	46 %	35 %	46 %
Couverture des actifs sous gestion						
Proportion des actifs sous gestion couverts	95 %	95 %	96 %	95 %	95 %	95 %
Proportion des mandats couverts	68 %	74 %	76 %	77 %	79 %	84 %
Données publiées/estimées				88 % / 12 %	91 % / 9 %	95 % / 5 %

Sources : MSCI, Bloomberg, Gestion FÉRIQUE

à 2023 en raison de la révision de l’alignement de certaines entreprises sur le scénario inférieur à 2 °C tel que Amazon dont les objectifs sont maintenant jugés insuffisants par la SBTi pour atteindre la carboneutralité en 2050.

⁴ Sources : MSCI, Bloomberg

Pondération des entreprises détenues dans les actifs sous gestion de Gestion FÉRIQUE répondant aux critères SBTi par rapport aux indices de référence

	Total		Titres de participation		Revenu fixe	
	Gestion FÉRIQUE	Indices de référence*	Gestion FÉRIQUE	Indices de référence*	Gestion FÉRIQUE	Indices de référence*
Entreprises avec des objectifs de réduction						
Pondération des entreprises qui ont des objectifs de réduction des émissions	76 %	72 %	89 %	88 %	42 %	30 %
Pondération des entreprises qui ont des objectifs SBTi	30 %	26 %	38 %	39 %	10 %	5 %
Alignement des températures des entreprises						
Moins de 2 °C	54 %	50 %	55 %	50 %	53 %	49 %
Plus de 2 °C	46 %	50 %	45 %	50 %	47 %	51 %
Couverture des actifs sous gestion						
Proportion des actifs sous gestion couverts	95 %	95 %	100 %	100 %	84 %	84 %
Proportion des mandats couverts	84 %	81 %	99 %	100 %	44 %	31 %
Données publiées/estimées	95 % / 5 %	95 % / 5 %	96 % / 4 %	96 % / 4 %	91 % / 9 %	90 % / 10 %

Sources : MSCI, Bloomberg, Gestion FÉRIQUE

* Voir Indices de référence dans l'Annexe

Annexe

Les indicateurs de performance

Nous suivons cinq indicateurs de performance dont le présent rapport fait état des résultats. Nous avons retenu 2019 comme année de référence, soit l'année couramment utilisée par les gestionnaires de portefeuille à l'échelle internationale.

Émissions carbone (tCO₂e)

Une tonne d'équivalent de dioxyde de carbone (tCO₂e) est une unité de mesure normalisée qui permet d'exprimer l'impact des différents gaz à effet de serre en les convertissant en équivalent dioxyde de carbone, selon leur potentiel de réchauffement global. Elle permet ainsi de comparer et de totaliser les émissions issues de diverses sources.

Émissions financées

Les émissions financées correspondent aux émissions de gaz à effet de serre liées aux placements effectués dans un portefeuille d'investissement. Elles représentent l'empreinte carbone totale attribuable aux entreprises dans lesquelles le portefeuille est investi. Pour chaque émetteur, les émissions sont calculées en tonne (tCO₂e) de manière proportionnelle à la part détenue dans l'entreprise, qu'il s'agisse de capitaux propres ou de dettes, en fonction de la valeur de l'entreprise (EVIC).

L'empreinte carbone (tCO₂e/M\$ CAD investi)

L'empreinte carbone représente la quantité de GES émise pour l'ensemble des investissements par unité monétaire investie dans un portefeuille. C'est le résultat du total des émissions financées (voir indicateur précédent) d'un portefeuille divisé par la valeur marchande du portefeuille, multiplié par 1 million de dollars (M\$). Elle est la mesure généralement utilisée dans l'industrie, car les données sont plus standardisées et fournies par la grande majorité des entreprises.

L'intensité carbone (tCO₂e/M\$ CAD Revenu)

L'intensité carbone représente la quantité de gaz à effet de serre émise par les entreprises du portefeuille pour chaque dollar de revenu qu'elles génèrent. Pour chaque entreprise détenue dans le portefeuille, l'intensité carbone est pondérée en fonction de la part détenue, qu'il s'agisse de capitaux propres ou de dettes.

Alignement des températures

L'alignement des températures est une mesure qui évalue l'impact climatique des investissements en estimant la hausse de température mondiale associée à chacune des entreprises. Elle compare les émissions de gaz à effet de serre des entreprises détenues avec les trajectoires de réchauffement planétaire prévues. Cette approche aide les investisseur·ses à évaluer l'impact de leurs placements sur le réchauffement climatique.

Indices de référence et actifs couverts

Afin de permettre une comparaison de nos progrès avec l’industrie, les indicateurs de performance sont comparés avec des indices de référence qui sont une combinaison du résultat des indices des firmes MSCI et Bloomberg pour les classes d’actifs concernés par les actifs sous-gestion de Gestion FÉRIQUE couverts, selon le niveau d’actifs de Gestion FÉRIQUE dans chacune de ces classes d’actifs.

Note légale

L’atteinte de l’engagement de zéro émission nette des actifs sous gestion de Gestion FÉRIQUE dont il est question dans ce document dépend de facteurs externes indépendants de la volonté de Gestion FÉRIQUE, des gestionnaires et des sous-gestionnaires de portefeuille. Les facteurs externes comprennent notamment l’avancement technologique, les développements commerciaux, les changements climatiques et le cadre réglementaire. Rien ne garantit que Gestion FÉRIQUE atteindra son engagement.

Les critères mentionnés ci-dessus ne sont pas exhaustifs. Nous pouvons, à notre discrétion, apporter des ajouts ou des modifications à notre ambition climatique afin de refléter l’évolution de nos pratiques ou celles de la collectivité quant aux enjeux ESG et à d’autres questions connexes reliées à cette ambition.

	Classes d’actifs	Indices de référence
Revenu fixe	Obligations canadiennes	Bloomberg Barclays Canada Aggregate
	Obligations mondiales de développement durable	50 % Bloomberg Barclays Canada Aggregate et 50 % Bloomberg Barclays Global Aggregate
	Revenu mondial diversifié	30 % Bloomberg Barclays Canada Aggregate, 60 % Bloomberg Barclays Global Aggregate et 10 % MSCI Canada
Titres de participation	Actions canadiennes	MSCI Canada
	Actions américaines	MSCI États-Unis
	Actions internationales	MSCI EAEO
	Actions marchés émergents	MSCI Marchés émergents
	Actions mondiales ex-Canada	MSCI Monde ex-Canada
	Actions mondiales de développement durable	MSCI Monde tous pays impact durable
	Actions mondiales d’innovation	MSCI Monde tous pays

FERIQUE.COM

Place du Canada
1010, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

514 840-9206
1 888 259-7969

